



# COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex  
Téléphone 026 924 22 00 | [www.chateaudoex-admin.ch](http://www.chateaudoex-admin.ch)

Conseil communal  
de et à  
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 22 février 2023  
Greffe + Bourse\_0134 + 9126-0\_Préavis édités  
+ Parcelle 638 L'Etambeau\_dhe

## Préavis No 6/2023

**Demande d'autorisation pour la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de la Société Romande Energie Services SA, sur une partie de la parcelle communale RF No 638, située au lieu-dit « L'Etambeau »**

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

### OBJET DU PREAVIS

Par ce préavis, la Municipalité sollicite de votre autorité l'autorisation de constituer un droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de la Société Romande Energie Services SA (ci-après RES), sur une partie de la parcelle communale RF No 638, située au lieu-dit « L'Etambeau ».

### PREAMBULE

Lors du Conseil communal du 15 mars 2018, vous avez adopté le préavis No 4/2018 « Demande de crédit pour les forfaits de raccordements au réseau de chauffage à distance de divers bâtiments, propriétés de la Commune ainsi que pour les transformations des chaufferies existantes »

Suite aux différents lieux étudiés entre RES et la Commune, la région du Pôle Santé s'est avérée la plus stratégique pour implanter la centrale de chauffe. Malgré les oppositions de certains citoyens, RES a décidé de maintenir le positionnement du Pôle Santé, le Tribunal cantonal lui ayant donné raison, et les recourants n'ayant pas désiré poursuivre au Tribunal fédéral.

Dès lors, RES pourra démarrer la construction dans le courant du printemps 2023, raison pour laquelle la municipalité vous soumet ce préavis. Il a été élaboré sur les bases du préavis adopté par le Conseil communal en date du 13 septembre 2018, soit « Demande d'autorisation pour la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de la Société Romande Energie Services SA, sur une partie de la parcelle communale RF No 395, située au lieu-dit « Le Pré d'Embas » ».

Demande d'autorisation pour la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de la Société Romande Energie Services SA, sur une partie de la parcelle communale RF No 638, située au lieu-dit « L'Etambeau »

---

La nouvelle parcelle grevée du DDP sera la suivante :

### **DESCRIPTIF DE L'OBJET**

Commune	Château-d'Oex
No d'immeuble	638
Surface	3'542 m2
Situation	L'Etambeau
Couverture du sol	Champ, pré, pâturage, 3'542 m2

### **CONCLUSIONS**

En conclusion, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX**

- vu le préavis municipal No 6/2023 du 22 février 2023 ;
- oui le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### **d é c i d e**

- A) D'autoriser** la Municipalité à constituer un droit de superficie distinct et permanent (DDP) en faveur de la Société Romande Energie Service SA, sur une partie de la parcelle communale RF No 638 (environ 900 m2) située au lieu-dit « L'Etambeau », pour une durée de 30 ans, prolongeable de 20 ans au maximum.
- B) De concéder** ce droit moyennant une redevance annuelle de CHF 4.50 par m2 qui sera indexée tous les ans sur la base de l'indice général suisse des prix à la consommation, calculé par l'OFS, sur la base de l'indice du mois de mai précédant la révision.
- C) D'autoriser** la municipalité à signer tous les actes et conventions en rapport avec cette affaire.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la Municipalité en séance du 22 février 2023.

#### **AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

**Le Syndic :**

**La Secrétaire :**

**Eric Grandjean**

**Sophie Matthey**